

# ChatVac

Appuyer les conversations avec les jeunes au sujet du vaccin contre la COVID-19

J'ai  
eu ma  
dose !



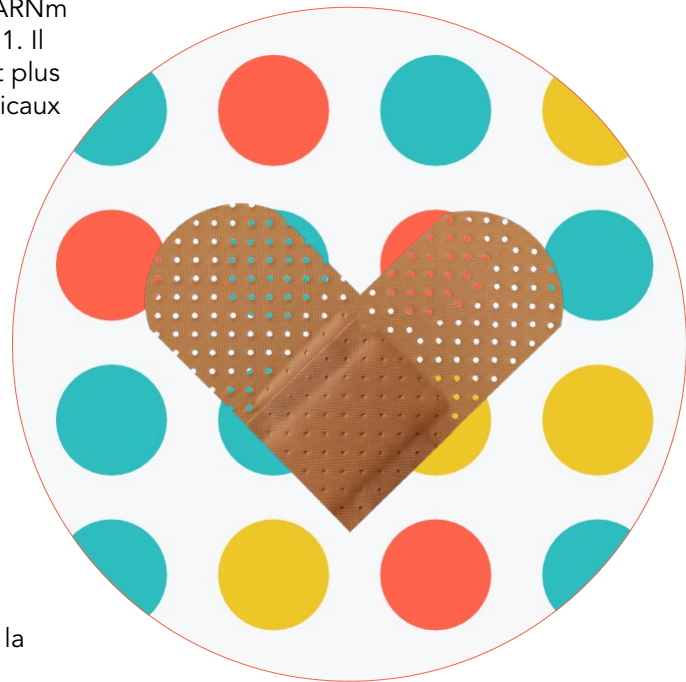
Les enfants et les jeunes de 12 à 17 ans de l'Ontario sont prioritaires pour les vaccins contre la COVID-19 à partir du 31 mai. Des « blitz » ciblés sont prévus pour les semaines du 14 et du 21 juin afin de faciliter l'objectif de faire en sorte que les jeunes reçoivent les deux doses de vaccin d'ici la fin du mois d'août pour favoriser un retour à l'apprentissage en personne en septembre.

Tout comme les adultes, les enfants et les jeunes se posent des questions sur les vaccins et ont besoin de temps pour comprendre et assimiler l'information dont ils disposent et les aider à faire un choix éclairé.

En tant qu'adultes qui côtoient les enfants et les jeunes, vous jouez un rôle clé dans la transmission aux jeunes d'information fondée sur des données probantes, ce qui, nous en sommes conscients, peut sembler une tâche ardue. Les ressources ci-dessous sont destinées à vous appuyer dans ces conversations. Merci d'être une personne de confiance durant une période aussi importante de l'histoire.

## Avant de commencer

- Santé Canada a approuvé le vaccin contre la COVID-19 à ARNm de Pfizer pour les enfants âgés de 12 à 15 ans le 5 mai 2021. Il était auparavant approuvé pour les personnes de 16 ans et plus (ou de 12 à 15 ans pour les enfants ayant des besoins médicaux complexes).
- Le vaccin Pfizer s'est avéré sécuritaire et efficace pour ce groupe d'âge. Les enfants recevront deux injections à un intervalle d'au moins 21 jours. L'intervalle exact entre les doses pour les enfants de l'Ontario n'a pas encore été confirmé.
- Des essais de vaccins pour les enfants dès l'âge de 6 mois et d'autres marques de vaccins sont en cours.
- Les jeunes pris en charge par le bien-être de l'enfance présentent des vulnérabilités qui les exposent à un risque plus élevé de contracter la COVID-19 et d'en tomber malade, comparativement aux jeunes qui ne sont pas dans le système du bien-être de l'enfance.
- Si votre organisme a des directives spécifiques concernant la vaccination contre le COVID-19 des jeunes pris en charge, connaissez-les avant de commencer.



## Ce qu'il faut savoir au sujet du consentement

- En vertu de la loi ontarienne, toute personne est présumée avoir la capacité de prendre elle-même des décisions en matière de soins de santé, quel que soit son âge.
- Cela signifie que les jeunes peuvent faire leur propre choix de recevoir ou non le vaccin contre la COVID-19, à condition qu'ils comprennent l'information. C'est ce qu'on appelle le **consentement éclairé**.



- Être informé et faire un choix volontaire sont deux des grands principes inscrits dans la [Loi sur le consentement aux soins de santé](#), la loi qui guide la prise de décisions en matière de soins de santé en Ontario.
- Le [Formulaire de consentement pour le vaccin contre la COVID-19](#) actuel ne demande pas la co-signature d'un adulte en fonction de l'âge. Ce formulaire devrait bientôt être mis à jour pour les 12 ans et plus, mais nous ne savons pas encore quels changements seront apportés. Il est important d'habiliter les jeunes à prendre leur propre décision concernant le vaccin contre la COVID-19, et il faut les encourager à le faire. Assurez-vous de confirmer le processus à votre bureau de santé et veillez à ce que les jeunes soient accompagnés à leur rendez-vous par un parent d'accueil, un tuteur ou un autre adulte de confiance pour les aider à recevoir le vaccin.
- Dans certains cas, notamment dans le cas de jeunes plus âgés et indépendants, les jeunes peuvent recevoir le vaccin contre la COVID-19 sans se présenter en votre présence. N'hésitez pas à demander aux jeunes s'ils ont été vaccinés, mais sachez qu'il s'agit de leurs renseignements personnels sur la santé et qu'ils ne sont pas obligés de vous le dire s'ils ne le souhaitent pas.
- Vous pouvez en apprendre davantage sur le consentement des jeunes, leur capacité et la confidentialité des décisions relatives aux soins de santé dans le site de l'*Hospital for Sick Children* [ici](#).
- Si un enfant ou un jeune n'est pas capable de prendre sa propre décision en raison d'un trouble du développement ou d'un autre besoin particulier, selon votre autorité légale, vous pourriez être en mesure de prendre la décision à sa place. Il sera important de revoir la politique de votre agence et de vous coordonner avec la personne responsable du jeune pour vous aider à gérer ces situations uniques.

**J'ai  
eu ma  
dose !**



## Comment commencer

- Réservez du temps pour parler aux jeunes du vaccin contre la COVID-19.
- Connaissez les faits concernant le vaccin et le plan d'accès à un rendez-vous dans votre région. Soyez prêt à répondre à des questions pratiques comme « Qui m'emmènera? » et « Où dois-je aller? ».
- Précisez dès le départ que la décision de se faire vacciner leur appartient. Vous êtes là pour avoir une conversation.
- Demandez-lui de vous dire ce qu'il sait déjà sur la COVID-19 et sur ce que fait le vaccin afin d'évaluer son niveau de compréhension au début de la conversation.
- Soyez sensible au fait que certains jeunes peuvent avoir de fortes influences qui pourraient les pousser à prendre une décision particulière.
- Soyez précis. Utilisez les points inspirés de [PrOTCT](#) (élaboré par le *Centre for Effective Practice* et l'*Alberta Department of Pediatrics*) comme guide lorsque vous engagez les jeunes :
  - Présumez qu'ils se feront vacciner.
  - Offrez de partager vos connaissances des faits et votre expérience de l'avoir reçu.
  - Adaptez les recommandations à toute préoccupation spécifique relative à la santé (s'il a un problème de santé, offrez-lui de l'aider à communiquer avec son médecin).
  - Abordez les préoccupations précises, mais elles ne devraient pas constituer l'essentiel des conversations. La documentation sur l'hésitation à se faire vacciner montre qu'essayer de réfuter les mythes ne fait que les renforcer.
  - Parlez en fonction d'un plan précis quant à l'endroit et au moment pour se faire vacciner dans votre région.



## Comment conclure

- Faites savoir aux jeunes que vous êtes disponible pour parler à nouveau s'ils veulent traiter l'information.
- S'ils ont des questions auxquelles vous ne pensez pas pouvoir répondre, aidez-les à trouver quelqu'un d'autre à qui ils peuvent parler. Il peut s'agir d'un Aîné, d'un membre de la famille ou de la communauté ou d'un fournisseur de soins de santé.
- Encouragez les jeunes à faire leurs propres recherches et aidez-les à comprendre comment trouver de l'information fiable (nous avons quelques suggestions [ici](#)).
- Rappelez aux jeunes que le jour de la vaccination, ils auront l'occasion d'entendre directement la personne qui leur injectera le vaccin et de lui poser des questions.
- Assurez-vous qu'ils ont leur Carte-santé ou la pièce d'identité nécessaire ce jour-là et rappelez-leur de l'apporter avec eux. S'ils n'ont pas de pièce d'identité, aidez-les à en obtenir une ou écrivez-leur une lettre sur papier à en-tête de l'agence en indiquant leur nom, leur date de naissance et leur adresse.
- Expliquez clairement les prochaines étapes : sont-ils prêts à prendre un rendez-vous? Si oui, aidez-les à en prendre un.
- Prévoyez d'assister au rendez-vous pour la vaccination du jeune que vous appuyez.
- Veillez à faire un suivi avec le jeune après la vaccination pour vous assurer qu'il se sent bien et pour [répondre à ses questions](#).

**J'ai  
eu ma  
dose !**

